



**COMPTE RENDU DU  
COMITE DE PROGRAMMATION N°4  
DU GAL LOIRE BEAUCE  
DU 04/10/2016**



Les membres du Comité de Programmation se sont réunis le 4 octobre 2016 à 18h00 à la salle des fêtes de Baule (Espace Gérard Dumard).

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du Collège Public :**

Monsieur Michel BEAUMONT (Président CCBO), Mesdames Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Adeline BOIZARD (Saint-Ay), Sylvie BRUNEAU (Gémigny), Messieurs Michel FAUGOUIN (Chaingy) Jean Pierre FROUX (Lailly en Val), Pascal GUDIN (Artenay), Madame Myriam LOUIS (Le Bardon) et Monsieur Bruno VIVIER (Charsonville).

*Étaient Excusés :* Messieurs Jean-Paul BEDIU (Vice-président CCBO), Frédéric CUILLERIER (Saint Ay – Président du GAL), Thibault FESNEAU (Sougy), Mesdames Brigitte LASNE-DARTIAIHL (Baule), Martine MAHIEUX (Le Bardon), Messieurs Laurent SIMONNET (Meung sur Loire) et Jean Yves GASNIER (Ouzouer-le-Marché).

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du Collège Privé :**

Messieurs Gérard COGNEAU (Valimage), Gérard DEGRAVE (UDAF 45), Rémi DUMÉRY (agriculteur à Boulay les Barres), Frédéric GOND (agriculteur à Tavers), Christian JEULIN (SHOL), Vincent LECOQ (Hommes et Territoires), Madame Emmanuelle LEFORESTIER (Office de tourisme du Val des Mauves), Messieurs John POWER (Loiret Nature Environnement) et Christian STERNE (Fous de Bassan I).

*Ainsi que :* Madame Michèle TORTOLERO (Fous de Bassan I).

*Étaient excusés :* Mesdames BAUDOUIN Catherine (MFR Chaingy), Fanny LANDAIS (Corne des Pâtures), Messieurs Laurent GASNIER (Hommes et Territoires), Cyril LUCHE (Mauves Vivantes), Jean Louis POSTE (Mauves Vivantes) et Grégory RENAULT (Compagnie des Jeux de Vilains).

**Étaient présents, Mesdames et Messieurs les membres invités :**

Madame Katia COUETTE (Chambre d'agriculture Loiret) et Monsieur Jean Louis JANNEQUIN (DDT du Loiret).

*Étaient excusés :* Madame Adeline ASSERIN (CCI) et Monsieur Christian DUMAS (Région Centre-Val de Loire).

**Équipe technique :** Mesdames Gaëlle BAJEUX (chef de projet Leader), Camille DUBRULLE (chargée mission climat) et Michelle EON (gestionnaire Leader).

MEMBRES EN FONCTION			REGLE DU DOUBLE QUORUM			
Nombre total de membres	Nombre total du collège public	Nombre total du collège privé	Au moins 50 % des membres présents	Membres présents le 04/10/2016	Au moins 50 % des présents sont des privés	Privés présents le 04/10/2016
31	13	18	16	18	9	9

Monsieur GUDIN accueille les participants et excuse Frédéric CUILLERIER, Président du GAL, pour son absence, ce dernier étant retenu à l'Association des Maires de France. En tant que suppléant, il anime la réunion. Il donne la parole à Monsieur VIOLON, adjoint au maire de la commune de Baule.

## **1. Etat d'avancement du programme Leader Loire Beauce (DIAPOS 3 A 5)**

Monsieur GUDIN annonce que la convention entre l'autorité de gestion (Région), l'organisme payeur (ASP) et le GAL Loire Beauce instituant juridiquement cette instance a été signée le 21 juillet dernier.

Madame BAJEUX explique qu'actuellement 9 GAL sur 23 en Région ont signé leur convention et environ 130 en France. Cette signature permet désormais de programmer les dossiers. Toutefois, l'instruction est réalisée pour le moment sur « papier » en l'absence du logiciel de gestion dont le

calendrier de déploiement n'est pas encore connu. Les porteurs de projet devront donc attendre pour obtenir leur convention attributive d'aide, puis les paiements.

Monsieur GUDIN présente l'avancement financier du programme en annonçant les montants préprogrammés suite aux avis d'opportunité. Ils s'élèvent actuellement à 345 663 € et pourraient atteindre 382 327 € à l'issue de la réunion.

Madame BAJEUX précise que les montants présentés en avis d'opportunité sont estimatifs. Aujourd'hui 167 417,88 € sont proposés à la programmation.

## 2. Programmation des dossiers complets (CF. DIAPOS 6 A 17)

Madame BAJEUX précise que les dossiers étudiés ont déjà fait l'objet d'un avis d'opportunité favorable. Il s'agit désormais de préciser le montant de subvention accordé et de faire part des évolutions éventuelles des projets.

### ❖ Animation et fonctionnement du GAL 2015 - 2016 (CF. DIAPO 7)

#### Rappel du projet et évolutions depuis l'avis d'opportunité

Monsieur GUDIN rappelle les frais dédiés à l'animation et au fonctionnement du GAL.

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux + 15% coûts indirects	52 205,54 €	LEADER (80%)	43 476,43 €
Communication, formation, cotisation	900 €	Autofinancement (20%)	10 869,11 €
Frais déplacement, hébergement restauration	1 240 €		
<b>TOTAL</b>	<b>54 345,54 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>54 345,54 €</b>

#### Avis du COPIL

Le COPIL n'a pas émis de remarques particulières.

#### Débat et vote

Ce dossier n'a pas fait l'objet de débat et de questions de la part des membres du comité de programmation.

➔ **Le projet est sélectionné à l'unanimité - Monsieur GUDIN ne prend pas part au vote.**

### ❖ Animation du programme d'actions de l'Agenda 21/Plan Climat Energie Territorial – Pays Loire Beauce (CF. DIAPOS 8 A 9)

#### Rappel du projet et évolutions depuis l'avis d'opportunité

*Rattachement à la fiche action 1 « réseau prospectif durable » - type d'action éligible : structuration de la démarche de transition énergétique et écologique.*

L'Agenda 21/Plan Climat Energie Territorial a fait l'objet d'une forte concertation et constitue une feuille de route pour le territoire, Leader étant un des outils d'animation et de financement du programme d'actions qui en est issu.

Le plan de financement a été affiné, notamment suite à la consultation sur les outils de communication.

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux	37 000 €	Contrat Régional de Pays	8 960 €
15% coûts indirects frais salariaux	5 550 €	Pays Loire Beauce	1 880 €
Frais de déplacements	450 €	Leader (80%) :	43 360 €
Prestations communication	11 200 €		
<b>TOTAL</b>	<b>54 200 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>54 200 €</b>

### Débat et vote

Ce dossier n'a pas fait l'objet de débat et de questions de la part des membres du comité de programmation.

➔ **Le projet est sélectionné à l'unanimité - Monsieur GUDIN ne prend pas part au vote.**

❖ **La réalisation d'une campagne de diagnostics d'éclairage public mutualisés sur 23 communes du Pays Loire Beauce - Pays Loire Beauce** (CF. DIAPO 10)

### Rappel du projet et évolutions depuis l'avis d'opportunité

*Rattachement : fiche action 2 – Efficacité énergétique et économies d'eau*

Action inscrite dans le programme d'actions Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial et dans la candidature Leader – projet articulé avec les autres fonds sur le territoire (enveloppe TEPCV consacrée aux investissements).

Objectif : accompagner les communes dans la maîtrise de l'éclairage public en réalisant un état des lieux opérationnel avec préconisations de performance globale et une analyse stratégique à l'échelle du territoire.

Monsieur GUDIN annonce que les restitutions sont en cours et que le travail du bureau d'études est très apprécié par sa clarté, l'éclairage apporté aux attentes des communes.

Le plan de financement n'a pas évolué.

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Prestation d'étude	67 503,60 € TTC	ADEME (60%)	40 502,16 €
		Leader (40%)	27 001,44 €
<b>TOTAL</b>	<b>67 503,60 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>67 503,60 €</b>

### Avis du COPIL

Le COPIL n'a pas émis de nouvelles remarques.

### Echanges

La restitution aux communes est-elle ouverte aux habitants ? Il s'agit d'une restitution technique destinée à la commune, chacune décidant d'associer les Elus et techniciens de leur choix. Cependant, elle n'est pas adaptée pour le moment au grand public.

Lorsque différentes actions exemplaires auront été menées sur le territoire, elles pourront être valorisées lors d'une réunion d'informations organisée auprès des habitants.

### Débat et vote

➔ **Le projet est sélectionné à l'unanimité - Monsieur GUDIN ne prend pas part au vote.**

❖ **Aménagements agroécologiques pour valoriser les bordures de champs et de pieds de pylônes en Beauce – Hommes et Territoires** (CF. DIAPO 11 A 12)

Rappel du projet et évolutions depuis l'avis d'opportunité

*Rattachement : fiche action 4 - agriculture durable – Type d'action éligible : action d'expérimentation*

Madame BAJEUX informe de l'avancement du projet : le mélange à semer pour l'expérimentation a été déterminé par le comité scientifique, et les sites pilotes ont été identifiés (11 bordures et 12 pylônes).

Le plan de financement a été affiné notamment avec le conseil départemental comme cofinancier supplémentaire.

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES</i>	
Fournitures expérimentation (jalons, semences...)	2 958,70 €	<u>Aide publique (80%)</u>	53 932,77 €
Communication	1 850,00 €	ONCFS	3 385,63 €
Prestation suivi entomologique	4 728 €	RTE	7 630,84 €
Frais salariaux suivi étude (dont 15% fonctionnement)	53 459,26 €	Conseil départemental	5 019,46 €
Frais déplacements	4 420 €	<b>Leader (61,15%)</b>	<b>37 896,84 €</b>
		<u>Fonds privés (20%)</u>	<u>13 483,19 €</u>
		Syngenta	7 529,19 €
		Autofinancement	5 954,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>67 415,96 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>67 415,96 €</b>

Avis du COPIL

Le COPIL n'a pas émis de nouvelles remarques.

Débat et vote

☉ **Le projet est sélectionné à l'unanimité - Monsieur GOND ne prend pas part au vote, en tant qu'administrateur de l'association.**

❖ **Les Jardins du Fleuve – Compagnie Tribalt** (CF. DIAPO 13 A 14)

Rappel du projet et évolutions depuis l'avis d'opportunité (CF. FICHE PRE-PROJET)

*Rattachement : fiche action 5 dialogue et culture – projet d'action culturelle favorisant le lien sur le territoire, diffusant les messages de la transition et/ou valorisant le patrimoine et les paysages.*

Monsieur GUDIN rappelle le contenu du projet et Madame BAJEUX faire part des retours qu'elle a obtenus des différents partenaires sur la tenue du projet fin août – début septembre et qui sont globalement positifs.

Le plan de financement a été ajusté.

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES</i>	
Salaires artistes	4 860,00 €	<u>Fonds privés (20%)</u>	<u>1 600,01 €</u>
Salaires production, etc.	1 440,03 €	Office du tourisme	500,00 €
Déplacements	765,00 €	EHPAD Lailly en Val	500,00 €
Communication	287,00 €	Les Jardins d'Ollivier	300,00 €
Restauration	648,00 €	Autofinancement	300,01 €
		<u>Aide publique (80%)</u>	<u>6 400,02 €</u>
		Communes (16%)	1 290,00 €
		Leader (64%)	5 110,02 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 000,03 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 000,03 €</b>

## Avis du COPIL

Pas de nouvelles remarques

## Débat et vote

Ce dossier n'a pas suscité de débat complémentaire.

➔ **Le projet est sélectionné à l'unanimité**

### **3. Avis d'opportunité (CF. DIAPOS 6 A 17)**

#### **❖ Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective** (CF. DIAPOS 15 A 17)

Présentation du projet (CF. FICHE PRE-PROJET + DIAPORAMA « GASPILLAGE ALIMENTAIRE »)

*Rattachement : fiche action 3 – Continuités écologiques et consommations durables.*

Action inscrite dans le programme d'actions Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial.

Démarche territoriale globale alimentaire intitulée « Restau&Co ». Ce premier projet s'inscrit dans le gaspillage alimentaire mais s'ouvre sur les différents enjeux : approvisionnement local, contenu carbone, éducation au goût...

Déclinaison d'un programme d'actions permettant une connaissance des pratiques du territoire dans ce domaine, l'accompagnement d'établissements pilotes, la sensibilisation des convives, la formation des équipes de cuisine, de direction et d'animation et leur mise en réseau

Plan de financement estimatif (choix des prestataires en cours) :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Kit de communication à destination des entreprises labellisées	6 310,00 €	Autofinancement (36%)	16 014,99 €
Animation du projet pendant 2 éditions (144 j)	38 176,08 €	Leader (64%)	28 471,09 €
<b>TOTAL</b>	<b>44 486,08 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44 486,08 €</b>

## Avis du COPIL

Avis global	Favorable à ce stade : attente des éléments financiers et du choix du prestataire pour donner un avis définitif (consultation en cours)
Atouts	Thématique importante d'intervention dans le champ de la transition énergétique et écologique Association des acteurs à différents niveaux (équipes de cuisine, équipes de direction/gestionnaires, équipes d'animation...)
Points de vigilance	Ne pas passer à côté des acteurs ressources du territoire (ex de la maison de retraite du Parc des Mauves)
Questions	Précisions sur la liste de diffusion de l'appel à volontaires pour les établissements pilotes
Préconisations	Ajuster le projet, en diminuant l'appel au prestataire grâce aux apports des personnes ressources existantes localement (redimensionnement)
Points de débats	

## Echanges (CF. DIAPORAMA)

Les personnes ressources du territoire seront identifiées dans le diagnostic et associées dans les phases de sensibilisation, formation et réseau, pour témoigner et échanger avec les autres acteurs du territoire. Les communes ont été invitées à compléter la liste des établissements de restauration collective du territoire. Chacun de ces établissements identifiés ont été destinataires de l'appel à volontaires pour la phase d'accompagnement des établissements pilotes.

Les gains économiques seront-ils appréhendés ? Oui, les coûts font partie du bilan d'accompagnement des établissements pilotes.

Ce projet est intéressant pour les multi compétences auxquelles il fait appel. Les difficultés résident dans les moyens humains disponibles pour enclencher la réflexion (souvent unité de 1 personne), dans les modes de fonctionnement : recours fréquent des produits transformés et surgelés pour des raisons pratiques et dans les réglementations existantes.

Des projets de légumeries sont en cours sur le département pour permettre un approvisionnement adapté aux modes de préparation des cantines de légumes issus de l'agriculture locale.

Le temps et l'implication des cuisiniers est une question fondamentale.

Des leviers divers interviennent : mode de préparation, mode de présentation, éducation des convives (enfants mais également parents qui transmettent des habitudes alimentaires plus ou moins durables).

## Débat et vote

Ce dossier n'a pas suscité de débat complémentaire.

➡ Le projet reçoit un avis favorable à l'unanimité

## 4. Suivi des fiches action (CF. DIAPOS 49 A 51)

Madame BAJEUX récapitule les projets déposés et en cours de réflexion par fiche action afin d'avoir un panorama de l'avancement de la stratégie.

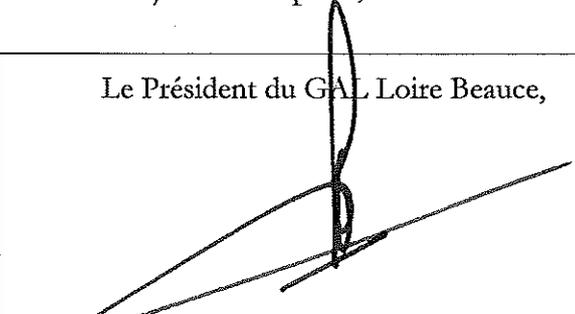
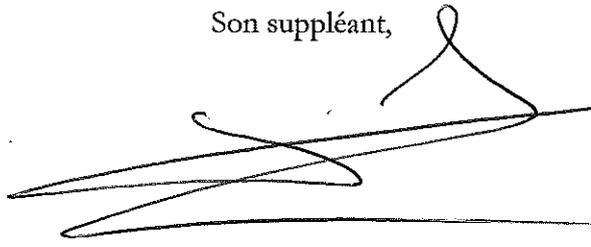
## 5. Actualités des projets (CF. DIAPOS 52 A 53)

Madame BAJEUX apporte des informations sur l'avancement de différents projets ayant reçu un avis d'opportunité favorable.

## 6. Questions diverses

Le prochain comité de programmation sera fixé ultérieurement afin de mieux connaître le calendrier de déploiement opérationnel du logiciel de gestion et la date de complétude des dossiers.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur GUDIN clôture la séance à 19h30.

<p>Le Président du GAL Loire Beauce,</p>  <p>Frédéric CUILLERIER</p>	<p>Son suppléant,</p>  <p>Pascal GUDIN</p>
---	--